



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavalier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-uns.org
Site : www.sections.se-uns.org/76

Déclaration préalable à la CAPD du 9 mai 2011

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Une nouvelle fois, les résultats du mouvement ont mis en lumière le phénomène de loterie qui découle de l'introduction des vœux géographiques dans les opérations du mouvement intra-départemental.

La mutation (et les statistiques que vous allez sans doute nous fournir nous le montreront) n'est hélas pas une mutation choisie quand elle procède par un éventail de postes.

Nous tenons tout de même à remercier les services qui ont très aimablement et efficacement renseigné les collègues et les délégués du personnel qui les ont sollicités.

Les équipes pédagogiques planchent sur le projet d'école 2011/2014. Se saisissant des indicateurs chiffrés relatifs aux dispositifs d'évaluation mis en place dans les écoles, les équipes tentent d'apporter des réponses adéquates pour faire progresser tous les élèves en mettant en place des actions qu'ils jugent nécessaires et atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés. MAIS, en aucun cas, les enseignants ne sauraient se voir assignés des objectifs chiffrés tels qu'ils sont demandés lors de certaines inspections ou même d'anticiper eux-mêmes un pourcentage de réussite à obtenir aux évaluations (qui plus est, sur des cohortes d'élèves différentes).

Pour le SE-UNSA, l'école ne peut appliquer des méthodes de management instituées dans les entreprises. La réussite et les progrès de tous les élèves qui leur sont confiés sont des préoccupations constantes de tous les enseignants mais astreindre ces derniers à un objectif chiffré est pour nous intolérable. Le pilotage de l'école par les chiffres (qu'ils soient des effectifs pour en réduire les moyens de fonctionnement ou des résultats des évaluations pour atteindre un objectif) n'est pas de notre goût.

C'est la raison pour laquelle, le SE-UNSA a donné la consigne à toutes les écoles de ne pas remplir la fiche 11 du projet d'école pour ce qui concerne les projections 2014.

Après les résultats calamiteux des permutations et leur lot de désillusions pour les collègues n'ayant pas obtenu satisfaction, nous souhaitons que vous puissiez honorer le maximum de demandes d'exeat/ineat dont vous avez été destinataire.

Nous traitons aussi ce jour de l'accès à la hors classe des professeurs des écoles. Nous déplorons une fois de plus le faible taux appliqué au 1er degré (seulement 2%) quand les différents corps du second degré ont des taux de passage largement supérieurs et que le texte en vigueur prévoit l'accès à la hors classe pour 15% d'un corps.

Que de textes en vigueur et non appliqués ou quand notre Ministère se met impunément hors la loi...

Rappelons aussi la non application de la parole du Ministre quant à l'affectation des nouveaux EVS recrutés. Mme le Recteur priorise les notifications MDPH alors que le

Ministre avait dit rendre les moyens en aide administrative... Sur le terrain, nos directeurs voient croître la charge de direction et ne sont plus secondés. Nous, SE-UNSA, sommes attachés à défendre le protocole signé en 2006 et nous ne baisserons pas les bras.